



Éditorial

Chères Tarnacoises, Chers Tarnacois,
Beaucoup ont pu voir ce reportage sur France3
Limousin au sujet de l'école le 15 mai dernier.

Malheureusement ce reportage est truffé de fausses
informations.

L'école est administrativement ouverte, mais fermée
faute d'effectif et surtout AUCUN instituteur n'est
titulaire du poste !

De plus, faire un reportage de la sorte en concluant
que les « ruraux » sont en guerre contre les « néo » et vice
versa est plus que maladroit. Arrêtons de polémiquer, il
faut penser à l'intérêt commun pour notre commune !

Le nouveau comité des fêtes en est l'image puisque la
Présidente est une nouvelle habitante et certains membres
du bureau sont des « locaux ».

La loi NOTRE, promulguée en 2015, qui a entraîné
la création de nouvelle Communauté de Communes va
apporter de nouveaux changements au 1^{er} janvier 2026.

Les communes perdront les compétences sur la gestion
de l'eau potable et de l'assainissement collectif, lesquelles
seront obligatoirement transférées à la Communauté de
Communes.

Nous sommes en train d'étudier les meilleurs scénarios
dans l'intérêt de la commune et de ses habitants. C'est
maintenant que nous devons préparer ce transfert en
anticipant au maximum cette date fatidique !

La modification de la place du Champ de foire a bien
débuté mi-juin. Quant à la place des Chênes, une expertise
des deux arbres, Monuments historiques vivants, a eu
lieu les 10 et 11 juin et nous avons un premier retour
inquiétant sur la santé de ceux-ci. Nous décalons le début
de ce chantier à l'automne 2024, l'expert forestier va
nous fournir un rapport détaillé afin de nous permettre
de prendre les bonnes décisions.

François BOURROUX



Nos vedettes

- Manon Champeaux est championne
départementale de Corrèze en tennis catégorie 13-
14 ans et classée 30/2. Son équipe est championne
Nouvelle Aquitaine pour la deuxième année
consécutive et donc qualifiée au championnat
de France UNSS avec le collège de Treignac. La
compétition a eu lieu début juin à Limoges.

- Jean-Jacques Hoffnung (Titi) et Pierre Henri
Boissac sont champions de France de bridge par
paires, médaille d'or.

- Tristan Humbert, karatéka Tarnacois, a intégré
le Pôle France de Montpellier, véritable antichambre
de l'équipe nationale. Un bel avenir sur les tatamis
s'offre à lui.

- Sullivan Massuet, licencié au club natation
d'Egletons, participe depuis 3 ans aux compétitions
régionales. Cette année, après 4 stages avec la
sélection de Corrèze, il a participé à la coupe de
France des départements les 1er et 2 juin.

Félicitations à tous pour leurs performances !

Site officiel de la mairie

Retrouvez les informations locales sur :
www.tarnac.fr

Attention, le site est en construction et va évoluer,
mais vous pouvez d'ores et déjà y trouver les bulletins
ainsi que les PV des conseils municipaux.

N'hésitez pas à envoyer à la mairie vos plus belles
photos illustrant un hameau ou un coin du bourg.
N'oubliez pas d'y joindre une petite légende et de
préciser si votre envoi doit rester anonyme ou pas.

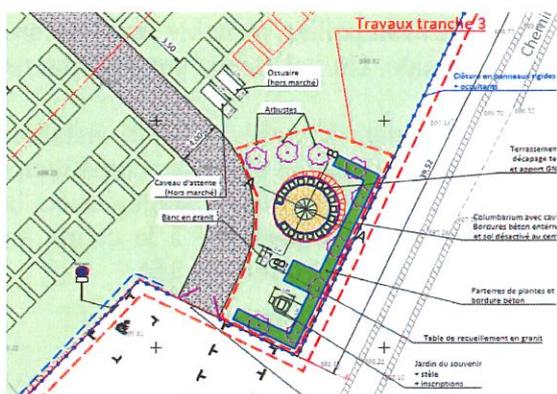


Travaux forestiers

Au vu de nombreuses dérives, Monsieur le Maire a adressé une lettre de mise en garde aux entreprises forestières exploitant sur notre commune en leur notifiant de bien vouloir respecter la procédure et d'établir un état des lieux AVANT de commencer tous travaux.

Beaucoup d'entreprises forestières se conforment aux règles imposées par la commune, seule une minorité ne fait pas les démarches demandées. Le but n'est pas de les empêcher de travailler mais de respecter le bien commun, à savoir les pistes et routes communales.

Cimetière



L'acquisition du terrain pour l'extension du cimetière a été actée chez la notaire de Bugeat.

Les entreprises pour l'espace cinéraire (columbarium, cavernes et jardin du souvenir) ont été retenues.

Les travaux seront programmés pour le deuxième semestre de cette année.

Le règlement intérieur du cimetière est en cours de finalisation.

Dépenses : 43 871.10€ ht,

Subventions :

- Département = 10 967.78€ ht

- DETR = 15 354.89€ ht,

- Commune = 17 548.44€ ht

Employés communaux

Cet été, José vient prêter main-forte à nos employés communaux du 17 juin au 30 septembre.

Pont de Theillet

Certains peuvent s'interroger sur la durée de la fermeture du pont de Theillet. Malheureusement de nombreuses études sont nécessaires avant le démarrage des travaux.

Si les entreprises respectent le calendrier, le pont pourrait rouvrir en juillet 2025.

Nous mettons tout en œuvre afin de réduire les délais au maximum et comptons sur votre compréhension.

Travaux du bourg

Depuis plusieurs années nous rappelions au Département que l'état des routes de Peyrelevalde et de Saint-Merd-les-Oussines s'était fortement dégradé.

À partir du 20 juin, ces deux routes vont être refaites par le département des panneaux « Tarnac » jusqu'au bourg. Des déviations vont être mise en place le temps de la durée de ces chantiers, 3 semaines. Merci pour votre compréhension.

Nous remercions le département pour la mise en œuvre de ces travaux dans notre commune.



Vélos à assistance électrique

Entre neige et soleil, des Tarnacois ont découvert de nouveaux vélos à assistance électrique mercredi 6 mars 2024..

La bonne humeur, la facilité d'utilisation de ces nouveaux cycles du XXI^e siècle ont enchanté les participants.

N'hésitez pas ! Du sport sans contrainte c'est bon pour la santé !

En partenariat avec notre ComCom, l'ARHA proposera de nouvelles dates pour cette activité !

Commémoration du 6 avril 2024

Le 6 avril dernier était inauguré, place des chênes, une stèle en la mémoire des juifs déportés et assassinés le 6 avril 1944.

Une centaine de Tarnacois ont assisté à cette cérémonie émouvante en présence des familles des victimes venues de Melbourne, New York, Haïfa en Israël et Paris.

Étaient également présents Messieurs le préfet Etienne Desplanques, le Sénateur Daniel Chasseing, le Député Francis Dubois et le Vice-Président du Département de la Corrèze Christophe Petit. Tous ont pris la parole pour rappeler le devoir de mémoire et saluer l'initiative du conseil municipal de vouloir faire sortir de l'oubli ces 4 femmes et ce petit garçon.



Parallèlement à cette cérémonie, l'ARHA organisait une exposition sur cette journée terrible du 6 avril. Nous remercions chaleureusement les membres de l'ARHA et particulièrement Brigitte Favrie qui a fait énormément de recherches historiques afin de pouvoir retracer cette journée. L'après-midi deux films ont été projetés, le premier sur l'histoire de Danielle Nytray qui a vécu enfant à Tarnac de 1942 à 1944 et le second sur Sahin Rozen fusillé à l'Eglise-aux-Bois.



Commémoration du 8-Mai

La traditionnelle cérémonie du 8-Mai s'est déroulée comme chaque année avec une dizaine de Tarnacois. Une gerbe a été déposée au monument aux morts.

Le devoir de mémoire nous engage tous. Les Tarnacois engagés dans ce conflit ont payé un lourd tribut.



Cérémonie en l'honneur des martyrs du 6 avril 1944

Le 6 avril 2024 à Tarnac

Intervention d'Étienne DESPLANQUES, préfet de la Corrèze

Monsieur le maire,
Monsieur le député,
Monsieur le sénateur,
Monsieur le président de l'association départementale des maires de la Corrèze,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs,

Le 6 avril 1944, il y a 80 ans jour pour jour, l'horreur s'abattait sur la commune de Tarnac.

Tarnac rejoignait alors le long sillage de terreur laissé par la division Brehmer, chargée de liquider les résistants et les juifs. Cette division, venue de Dordogne, entra en Corrèze le 3 avril et, jusqu'au 16 avril, exécuta au moins 77 civils, dont 28 juifs.

Le plateau de Millevaches, terre de résistance, terre d'accueil des réfugiés juifs, paya un lourd tribut : à Bugeat, Eymoutiers, Peyrat-le-Château, Lacelle, Rempnat, Saint-Hilaire-les-Courbes, l'Église-au-Bois et à Tarnac.

Ici, ce 6 avril 1944, une colonne de soldat investit la commune. De l'instituteur, également secrétaire de mairie, on exigea de lui la liste des juifs et des résistants communistes. Celui-ci refusa, se proposa comme otage et fut finalement molesté. Les soldats entrèrent dans les maisons pour les fouiller.

Quatre juifs furent arrêtés puis exécutés. Ils s'appelaient Henry DRESDNER, Wolf GRETZER, Meyer MONHEIT, Léopold SCHEINHAUS. Fusillés parce que juifs.

Et grâce à un travail de recherche remarquable qu'il faut saluer, nous savons désormais que quatre femmes de confession juive et un enfant, le petit Charles BUSZTEIN, furent arrêtés ce même jour, déportés à Drancy puis à Auschwitz.

Et il y eut cet acte d'héroïsme : de cette rafle, au moins une femme et son enfant en réchappèrent, grâce à l'action de cet instituteur, M. ESCURE.

Alors aujourd'hui, nous n'oublions pas.

Nous n'oublions pas qu'en ce 6 avril 1944, le sacrifice eut un visage : celui de 9 hommes, femmes et enfant, victimes innocentes de la barbarie nazie.

Nous n'oublions pas le martyr des 76 000 juifs de France qui furent déportés, dont 11 000 enfants, avec la complicité de l'État français, du régime de Vichy.

Nous n'oublions pas les sauveurs, ces plus de 4000 justes, reconnus par Yad Vashem mais aussi ceux anonymes, comme cet instituteur et secrétaire de mairie. Ils ne sauvèrent pas uniquement des vies, ils sauvèrent l'honneur de la France et son humanité. Comme l'indique le Talmud, « Quiconque sauve une vie, sauve l'univers tout entier ».

Nous n'oublions pas les résistants, qu'ils furent Francs-Tireurs et Partisans ou de l'Armée Secrète, qui prient le maquis, les armes à la main, au péril de leur vie. Nous leur devons la liberté retrouvée.

À l'occasion du 80 anniversaire de la Libération, souvenons-nous que cette liberté retrouvée est une dette. Et la seule manière de l'honorer, c'est la fidélité.

Fidélité aux valeurs de la République pour laquelle nos aïeux se sont battus : la liberté, l'égalité et la fraternité, mais aussi la justice, la tolérance et l'humanité.

Fidélité au souvenir de ceux qui incarnèrent ces valeurs jusqu'à la mort. Commémorer leur mémoire, c'est poursuivre le combat contre la barbarie.

Car la barbarie a toujours trouvé en l'oubli un allié implacable. Il est le silence par lequel elle s'annonce. Il est l'absence dans laquelle elle avance. Dans l'oubli, l'histoire se répète, et les hommes souffrent et infligent encore les mêmes maux.

Aujourd'hui, à Tarnac, la République honore ses martyrs : nous sommes toutes et tous les gardiens de leur mémoire.

Vive la République !
Vive la France !

Discours de M. le Maire

Monsieur le Sénateur, cher Daniel,
Monsieur le Député, cher Francis,
Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental, cher Christophe,
Monsieur le Président du PNR, cher Philippe,
Monsieur le Préfet,
Mesdames Messieurs les élus, chers collègues,
Mesdames, Messieurs, chers amis,

Bienvenue à Tarnac !
And welcome to Tarnac !

Aujourd'hui 6 avril, Nous sommes réunis, 80 ans après jour pour jour, pour rendre hommage aux victimes oubliées de cette terrible journée.

Le 6 avril 1944, la division Brehmer entre dans Tarnac, après avoir écumé nombre de villages voisins depuis le 1er avril, date de leur entrée en Corrèze.

Les nazis semblent chercher quelque chose, ils s'arrêtent devant la mairie et sortent du camion.

Ils réclament la liste des maquisards et communistes à M. Escure, secrétaire de mairie et directeur de l'école des garçons. Il refuse de la donner, niant son existence.

Face à cet affront, les nazis décident de se rabattre sur la liste établie par la gendarmerie de Bugeat, répertoriant les familles juives, hébergées sur Tarnac, et ordonnent à M. Escure de les accompagner.

Les Allemands commencent à fouiller les domiciles. Ils arrêtent 4 hommes juifs, la plupart des autres, ayant aperçu les camions, s'étaient réfugiés dans les bois.

Une famille échappera de peu à la déportation, protégée par M. Escure, qui jurera qu'ils ne sont pas juifs.

C'est un camion nazi, rempli de femmes et d'enfants juifs, qui quittera Tarnac, les emmenant vers un funeste destin, après avoir laissé, derrière eux, les corps des 4 hommes fusillés sur le bord de la route de Rempnat.

Pour nous, tout commence en mars 2015, à la réception de l'acte de décès de Charles Blusztajn, 2 ans, déclaré mort le 4 Mai 1944 à AUSCHWITZ, après avoir été arrêté lors de la rafle du 6 avril à Tarnac.

Un gros travail de recherche a été entrepris par des passionnés d'histoire, cherchant à faire sortir de l'ombre le déroulé de cette tragique journée et retrouver, avec un peu de chance, les rescapés ou leurs descendants.

C'est ainsi que nous avons découvert dans les archives de la Mairie des documents indiquant les noms des 4 femmes qui partirent en camion avec le petit Charles et qui furent déportées et exterminées.

Le hasard de la vie a voulu que la famille d'une rescapée de ce funeste jour organise un voyage pour ses 89 ans à Tarnac.

Quelques jours avant son séjour, Danièle nous prévient par mail, expliquant de sa venue.

Grâce à elle, et au témoignage d'Anny sa maman, nous avons pu retracer l'historique de cette période avec plus de précision, afin de laisser une trace pour les générations à venir. L'exposition dans les petites maisons vous en donnera tous les éléments.

Depuis, petit à petit, nous avons pu retrouver des descendants de déportés ou de rescapés, aux 4 coins du monde, certains sont présents aujourd'hui.

Je tiens particulièrement à remercier Monsieur et Madame Monheit venus spécialement d'Australie, Léo et Doris des États-Unis et la famille Silbermann.

Thank you so much families Monheit, Sheiner, Silbermann.

La commune de Tarnac, avait enterré les fusillés au cimetière et dès 1945, avait érigé une stèle là où furent abattus les 4 hommes. Chaque 8 mai, nous fleurissons avec respect ces lieux.

Dans les prochains mois, cette Place des Chênes sera réaménagée et la stèle, rendant hommage à toutes les victimes du 6 avril 1944, côtoiera avec harmonie le Chêne de la Liberté.

Tarnac, qui a obtenu le label « 80 ans de la Libération » décerné par la préfecture de Corrèze vous proposera tout au long de cette année 2024 des expositions, afin de perpétuer la mémoire de tous les disparus sous le régime nazi et de rendre hommage à la Résistance.

Dès cet après-midi vous pourrez assister à la projection de deux documentaires sur cette journée du 6 avril, l'un de Patrick Seraudie sur la famille Rozen, l'autre de Stéphane Gatti sur Annie Nyitrai.

Maintenant, nous allons procéder à l'inauguration de la stèle.

Élection européenne - Tour 1

Plateau de Millevaches - 1ère circonscription

Commune Tarnac - Bureau 0001

Consultation des saisies

Nombre d'inscrits : 294
Nombre de d'abstentions : 86
Nombre de votants : 208
Nombre de votants dans les feuilles d'émargement (opt) : 208
Nombre de bulletins blancs : 0
Nombre de bulletins nuls : 3
Nombre d'exprimés : 205

M. Léopold-Edouard DEHER-LESAINT
0

M. Philippe PONGE
0

Mme Manon MARÉCHAL
9

Mme Manon AUBRY
37

M. Jordan BARDELLA
55

Mme Marie TOUSSAINT
11

M. Nagib AZERGUI
0

Mme Héliène THOUY
7

M. Olivier TERRIEN
0

Mme Caroline ZORN
0

Mme Valérie HAYER
13

M. Audric ALEXANDRE
0

Mme Marine CHOLLEY
0

M. Yann WEHRLING
0

M. François ASSELINEAU
4

M. Michel SIMONIN
0

M. Jean-Marc FORTANÉ
0

M. François-Xavier BELLAMY
8

Mme Nathalie ARTHAUD
2

M. Pierre LARROUTUROU
0

M. Georges RENARD-KUZMANOVIC
0

Mme Selma LABIB
2

Mme Camille ADOUE
0

M. Florian PHILIPPOT
0

M. Edouard HUSSON
0

M. Pierre-Marie BONNEAU
0

M. Raphaël GLUCKSMANN
23

M. Charles HOAREAU
0

M. Jean LASSALLE
12

M. Francis LALANNE
0

M. Guillaume LACROIX
0

Mme Lorys ELMAYAN
0

M. Léon DEFFONTAINES
22

M. Gaël COSTE-MEUNIER
0

M. Jean Marc GOVERNATORI
0

M. Hamada TRAORÉ
0

Mme Laure PÁTAS D'ILLIERS
0

M. Patrice GRUDÉ
0

2024, Site Eirel, Version 1.5.36

Réunion publique Service déchets CC V2M

Le Service Déchets organise des réunions publiques dans les 20 communes de notre territoire.

Cette réunion a eu lieu le jeudi 20 juin à 19h à la salle des fêtes de Tarnac. Seulement une douzaine de personnes était présente.

Compostage, tri des déchets et nouveau schéma de collecte, ont été les thématiques abordées. Nous vous ferons un compte-rendu de cette réunion dans un prochain bulletin.

Bennes à encombrants : Attention ! Cette année, la communauté de communes ne met plus à disposition de bennes à encombrants. Les déchets non pris en charge par le service de collecte d'ordures ménagères devront être apportés à la déchetterie de Bugeat ou de Treignac.

Composteurs : Depuis le 1er janvier 2024, la collectivité doit apporter une solution afin que chaque ménage puisse trier et valoriser ses biodéchets. Une deuxième commande de composteurs est donc possible : inscription et livraison en mairie. Un avis des sommes à payer d'un montant de 30€ vous sera adressé par le Trésor public pour le règlement.



Boulangerie fermée

La boulangerie La Tarnacoise est hélas à nouveau fermée malgré les aides et accompagnement que nous avons pu mettre en place pour favoriser cette installation. Le boulanger ambulant, de passage à Tarnac ce mois-ci est la preuve que l'on peut vivre de ce métier en milieu rural. Peut-être en changeant la façon de voir le métier ?

Gendarmerie

Basée à Bugeat, une équipe de la Brigade Territoriale Mobile de Haute-Corrèze rayonnera sur notre territoire et sera joignable au :
06 82 84 64 06.

N'hésitez pas à leur laisser un message, ils vous recontacteront.



Tri des déchets

DU NOUVEAU POUR VOS DÉCHETS

340kg par an et par habitant d'ordures ménagères ... Il faut réduire nos déchets, sous peine que la facture ne s'alourdisse.

La Communauté des Communes s'engage dans cette démarche pour vous faciliter le tri de vos déchets

VOUS FACILITER LE GESTE DE TRI

DOTATION DE BACS ROULANTS A COUVERCLE JAUNE

- Mise à disposition de bacs roulants à couvercle jaunes dans votre commune à partir du 1er trimestre 2024
- A côté de chaque bac vert pour vos ordures ménagères, se trouvera un bac jaune pour vos emballages
- Le calendrier de collecte subira une petite mise à jour : une semaine sur deux, les ordures ménagères seront ramassées, et la semaine d'après, ce sera au tour des emballages. Et ainsi de suite !

LE COMPOSTAGE. C'EST FACILE !

- Environ 30% des déchets présents dans nos ordures ménagères, sont des déchets compostables !
- Vous pouvez dès à présent adopter un composteur en déchèterie ! Il vous suffit de remplir un formulaire sur place, et de récupérer votre composteur une fois celui-ci disponible. Il vous sera facturé 30€ seulement
- Déchets de cuisine, tonte de pelouse, feuilles mortes, épluchures de fruits et de légumes, ... La recette parfaite pour un bon compost ! Et en plus, vous allégez le poids de votre poubelle



INFO

- Déchèterie de Treignac ouverte le lundi de 14H à 17H30 et du mardi au samedi de 8H30 à 12H et de 14H à 17H30
- Déchèterie de Chamberet ouverte le mardi et jeudi de 8H à 12H et le samedi de 8H à 12H et de 13H30 à 17H30
- Déchèterie de Bugeat ouverte le mardi, jeudi et samedi de 9H à 12H et de 14H à 18H

QUELQUES RAPPELS

- Les emballages se déposent en vrac dans les bornes ou les bacs (pas dans des sacs)
- Laissez vos emballages respirer! (Ils risquent d'être rejetés s'ils sont imbriqués les uns dans les autres, car leur composition ne peut pas être identifiée en centre de recyclage.) En revanche, vous pouvez les écraser, les compacter pour qu'ils prennent moins de place
- Les cartons bruns (colis, cartons de déménagement, etc) vont en déchèterie, pas dans les bornes à emballages ou à papier

Retable de l'église

Le retable de l'église commence à subir les affres du temps et de l'humidité.

Nous avons donc contacté des entreprises en lien avec les Monuments historiques afin de faire chiffrer les réparations et monter les dossiers de demande de subventions.



Atelier libre de peinture



Un an déjà et un bilan positif !

Un beau groupe s'est créé, studieux et chaleureux, avec une bonne fréquentation toute l'année. Les portes ouvertes de l'atelier en avril ont engendré un réel intérêt et prouvé la réussite du projet.

La première bougie vient d'être soufflée... Gageons qu'il y en aura beaucoup d'autres... !

Tableaux de Roger Nivelte

Roger Nivelte (1899.1962) peintre reconnu comme orientaliste et africaniste a vécu quelques temps parmi nous pendant la guerre de 39-45 et a peint notre région (La Vienne au pont de Guillaume, l'intérieur de notre église, les cochons). Nous avons fait restaurer et encadrer 5 tableaux en notre possession. Ils seront accrochés dans la salle des petites maisons hors périodes d'expositions.



État civil

La mairie de Tarnac vous propose de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage, ou du décès de votre proche dans le bulletin municipal. Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite votre accord.

Décès :

Aliocha Favrie, le 20 novembre 2023 à l'âge de 44 ans

Suzanne Lachaud, le 18 avril 2024 à l'âge de 96 ans

Lucienne Boyer veuve Eglizeaud, le 28 mai 2024 à l'âge de 88 ans

IPNS

TARNAC
Mairie & Agence Postale
ouverts de 9h à 12h sauf mercredi et dimanche
tel. : 05 55 95 53 01 / fax : 05 55 95 18 37
mairie.tarnac@orange.fr